FRC 4 3/515
Case
FRC
2526

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Fait à la Convention nationale, par ses commissaires SEVESTRE *et* BILLAUD-VARENNE, *envoyés dans les départemens de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes du Nord,*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Le 5 mai 1793, l'an second de la République française.

CITOYENS,

LES troubles qui désolent encore les départemens maritimes de l'Ouest, sont les sinistres résultats d'un vaste plan de contre-révolution, combiné avec les frères du dernier tyran des Français, avec le cabinet de Saint-James, avec les émigrés et les prêtres réfractaires, avec la trahison de Dumouriez & de ses complices; en un mot, avec la politique machiavélique de tous ceux qui

THE NEWBERRY LIBRARY

n'entravent les progrès de la liberté, que pour avoir le temps de l'anéantir. Le principal agent et le chef de cette conſpiration étoit un nommé la *Rouarie*, ci-devant gentilhomme breton, homme qui joignoit un eſprit entreprenant, beaucoup d'adreſſe, beaucoup d'intrigue, & tous les vices de ſa caſte, à des paſſions fortes & bouillantes. Il eſt mort de rage, en apprenant que le glaive de la loi avoit enfin vengé l'humanité des attentats d'un roi. Cet homme étoit ſi eſſentiel à ſon parti, que les autres conjurés, pour ne pas ſemer le découragement par la nouvelle de ſa perte, avoient inhumé ſon corps très-secrètement au fond d'un bois.

Le foyer de cette conſpiration ſe trouvoit placé dans le département de l'Ille-et-Vilaine, ſiége des ci-devant Etats de Bretagne, d'un ancien parlement, et de toutes les inſtitutions antiſociales & gothiques qui peuvent infecter un pays d'ennemis nés de la juſtice, de la liberté et de l'égalité : auſſi ce département étoit-il en proie à toutes les fureurs de la guerre civile, quand o mmiſſaires y ſont arrivés.

Avant notre départ de Paris, nous avions eu, au comité de ſûreté générale, quelques renſeignemens ſur la conjuration la *Rouarie*. Mais tout portoit à croire que ce complot liberticide, connu du gouvernement depuis plus de ſix mois, & ſuivi dans toutes ſes ramifications par le miniſtre des affaires étrangères, devoit être ou entièrement étouffé, ou aſſez bien déjoué pour ne plus produire aucune commotion dangereuſe. Cependant à notre entrée dans le département de l'Ille-&-Vilaine, & dès la première ville de ſon territoire, nous avons eu à frémir des dévaſtations & des maſſacres dont il étoit le théâtre. Fougère, cette cité généreuſe, dont vous avez honoré la valeur par un décret; Fougère ſe trouvoit aſſiégée & inveſtie par environ trois mille rebelles, marchant ſur deux colonnes, avec le projet de la mettre au pillage & de la brûler. Dans ce même moment, preſque

tous les chefs-lieux du département étoient dans une ſituation non moins terrible : mais l'énergie & le courage des gardes nationales de ces mêmes villes a fait triompher la cauſe de la liberté, & de la rage du fanatiſme, & de la multitude des brigands. Souvent cent-cinquante ou deux cents patriotes ont marché hardiment contre douze ou quinze cents rebelles, & les ont vaincus & diſperſés. On doit ſur-tout les plus grands éloges à la garde nationale de Rennes qui s'eſt portée avec un zèle infatigable partout où les dangers ont néceſſité des ſecours ; & l'on a vu des mères de famille retrancher ſur leur néceſſaire pour adoucir l'exiſtence de leurs maris qui étoient à la pourſuite des révoltés. La garde nationale de Fougère, celle de Saint-Malo, celle de la Guerche & de Dinan ſe ſont particulièrement diſtinguées. Que la patrie reconnoiſſante accorde donc un hommage éclatant à leur bravoure & à leur dévouement. Que ſa main répande des fleurs ſur la tombe de ceux qui ont péri ſous les coups des brigands, & que même elle les immortaliſe, en burinant leurs noms pour la poſtérité. Jamais ſervice plus important ne put lui être rendu : car en faiſant exterminer les villes, centres de lumières & du patriotiſme, par les campagnes ignorantes & barbares, on creuſoit avec certitude le tombeau de la liberté. Tous les contre-révolutionnaires ſuivent les mêmes erremens ; & ce ſyſtême, d'abord eſſayé contre Paris, n'a eu cette fois qu'une plus grande extenſion, & des calculs plus juſtes & mieux développés.

En effet, le nombre des municipalités de campagne qui ne ſe ſont pas laiſſées égarer, eſt très-petit dans le département de l'Ille-&-Vilaine. A la honte du dix-huitième ſiècle, nous avons vu là l'eſpèce humaine, livrée à toute la frénéſie du fanatiſme, & égorger avec autant de barbarie, qu'elle montroit de fermeté & de joie en marchant à l'échafaud. C'eſt pour ces hommes ſtupides & farouches, que l'humanité demande à grands cris l'inſ-

truction publique. La République seroit maintenant établie en France sur des bases inébranlables, si le flambeau de la raison eût lui dans les campagnes dès 1789, comme dans les villes, à la faveur de l'institution des sociétés populaires. Vos commissaires ont remarqué que les seules municipalités de campagne restées fidèles aux principes de la liberté & de l'égalité, sont celles qui ont eu le bonheur d'avoir des pasteurs moins prêtres que philosophes. Celles-là ne se sont pas contentées de voler au secours des villes menacées, elles ont en tout suivi leur exemple, & se mêlant avec leur garde nationale, elles ont marché ensemble à l'attaque & à la poursuite des séditieux. De ce nombre, sont dans le département de l'Ille-&-Vilaine, la municipalité de Châteaugiron, celle des Corps Nuds, celle de Guichen. Hommes vertueux, vous qui êtes moins aguerris, moins bien armés, moins façonnés aux combats, que vos frères les habitans des villes; quand votre civisme vous élève à leur niveau, la nation vous doit un double tribut de reconnoissance!

Sans doute on ne peut se dissimuler que les autorités constituées aient un peu contribué aux malheurs dont elles ont failli elles-mêmes devenir les premières victimes, par leur négligence dans l'exécution des lois relatives aux prêtres réfractaires & aux émigrés. Mais ce relâchement porté assez loin pour nous avoir permis de trouver dans nos expéditions militaires de petits villages d'environ cinquante feux qui recéloient jusqu'à cinq & six de ces prêtres incendiaires & scélérats; ce relâchement de la part d'administrateurs très-attachés d'ailleurs à la révolution, n'a-t-il pas quelque cause secrète? ne part-il pas de quelque main qui s'est occupée dans l'ombre, à couvrir de pavots ce ramas de serpens? Quoi qu'il en soit, cette tiédeur trop fautive a bien été rachetée par le réveil & par le zèle infatigable des administrations, dès que les soulèvemens ont éclaté. Si ces dissentions domestiques n'ont pas eu de suites plus funestes dans le département de l'Ille-

& Vilaine, c'eſt qu'à la réquiſition des corps adminiſtratifs, les ſéditieux attaqués ſimultanément dans tous les lieux où ils ſe montroient, ont été vaincus & diſperſés avant d'avoir pu ſe réunir pour former une armée complète, & plus difficile à combattre & à mettre en fuite.

Vos commiſſaires doivent également rendre juſtice à la valeur, à l'intelligence & à l'expéditive activité de l'adjudant-général Beyſſer, qui a commandé ſous nos yeux les expéditions militaires les plus importantes. A notre arrivée à Redon, ville qui étoit alors en contre-révolution ouverte, n'ayant trouvé dans ſes murs que vingt-deux citoyens qui euſſent voté pour ſe défendre contre les rebelles, on regardoit les poſtes d'Auquefer & de S. Perreux comme imprenables. Cependant ils furent enlevés, ſans autre effort que le déploiement d'une force peu nombreuſe, mais pleine d'ardeur & de confiance dans l'officier qui marchoit à ſa tête. En moins de trois ſemaines, l'adjudant-général Beyſſer, pourſuivant ſes ſuccès, a fait rentrer dans le devoir tout ce qui étoit inſurgé depuis la rive gauche de la Vilaine, juſqu'aux portes de Nantes. A meſure que les campagnes étoient ſoumiſes, elles étoient déſarmées; on leur impoſoit l'obligation de payer dans un délai très-court les contributions arriérées, & de fournir leur contingent pour le recrutement. De ſorte que ſous ce point de vue, leur ſédition a tourné au profit de la République; ſi toutefois le malheur d'avoir à traiter ſes concitoyens en ennemis, ne fait pas au corps politique une plaie ſi profonde, qu'il s'en reſſent encore après la guériſon.

A peine le calme rétabli eut-il permis à vos commiſſaires de faire entendre le langage de la perſuaſion, de la vérité & de la clémence, qu'ils adreſſèrent aux campagnes une première proclamation deſtinée à leur démontrer la perfidie des prêtres, aſſez fourbes, aſſez cruels pour prêcher dans l'intérieur le carnage & la dévaſtation des villes, tandis qu'ils appeloient les Anglais

pour asservir les campagnes. Nous prouvâmes que tous les bienfaits de la révolution découloient plus directement sur le cultivateur, & nous l'invitâmes, pour en jouir, à rentrer avec confiance dans son asyle, afin d'y reprendre ses travaux utiles à lui-même comme à l'état, & sur-tout à ne voir désormais dans les habitans des villes, que des frères douloureusement affligés d'avoir été contraints de prendre les armes pour défendre contre leurs frères égarés, leur liberté, leur vie & leurs propriétés, mais qui ne veulent faire usage de leur victoire que pour rappeler leurs concitoyens agricoles, à la concorde & à l'union.

Cependant, comme la loi du 19 mars, ainsi que les circonstances, ont nécessité de grands exemples; à la révolte nous avons vu succéder une terreur générale, dont la malveillance a encore su tirer parti. Après avoir échoué dans l'atroce projet de faire saccager les villes, elle a imaginé de les détruire par la famine. Elle a doublé en conséquence la crainte du paysan, en lui persuadant de ne plus se montrer dans les marchés de peur d'y être arrêté; & cette nouvelle machination avoit tellement rendu les marchés déserts, & accru la pénurie des grains, qu'ils ont presqu'entièrement manqué à Rennes, à S. Malo, & pour ainsi dire, dans toutes les villes des deux départemens que nous avons parcourues, quoique celui des Côtes-du-Nord n'ait éprouvé qu'une seule secousse violente. Cette disette n'étant que factice, des mesures coërcitives, celles à-peu-près que la Convention nationale vient de consacrer par son dernier décret, & une seconde proclamation, ont commencé à calmer les inquiétudes du peuple, en ramenant la confiance. L'approvisionnement des marchés une fois assuré par les réquisitions des corps administratifs, la cherté progressive & effrayante des subsistances s'est ralentie par l'effet naturel du rétablissement de la concurrence.

Si ces soulèvemens désastreux n'ont pas été autant multipliés

dans le département des Côtes du Nord, il faut en rendre grace à la prévoyance & au zèle peu commun des membres de l'administration supérieure. Le compte, jour par jour, qu'ils ont rendu de leur conduite à vos commissaires, est une preuve de leur civisme, de leur vigueur & de leur activité soutenue; preuve confirmée par la tranquillité même dont jouit ce département. En général l'esprit public y est excellent, sur-tout dans les chefs-lieux des districts de Lamballe, de Guingamp, de Lannion; & l'on peut dire que les autorités constituées se montrent dignes à l'envi de la confiance du peuple, en marchant d'un pas ferme, & suivi dans le sens de la révolution.

Les recherches faites contre les complices de *la Rouarie* avoient déja nécessité l'arrestation de vingt-six personnes. Mais une trame dont les fils paroissent s'étendre si loin, devoit sans doute envelopper beaucoup d'autres conspirateurs. Plusieurs ci-devant nobles, quoiqu'en apparence très-tranquilles chez eux, réunissoient sur leur tête les plus fortes présomptions. Tous étoient notoirement entachés d'incivisme. Dans les rassemblemens, on avoit distingué les fermiers & les domestiques de quelques-uns; d'autres étoient accusés d'avoir fourni, ou de l'argent ou des vivres aux séditieux. Il y en avoit qui, par des voyages secrets, & par des conciliabules clandestins, donnoient beaucoup d'inquiétudes aux patriotes. La sûreté générale, dans un moment de crise, exigeoit donc qu'on séquestrât de la société des individus aussi dangereux, ne fût-ce que pour rompre la chaîne de leurs machinations, & dérouter les agens secondaires de leurs manœuvres. C'est aussi ce qu'ont fait vos commissaires. Le soin d'assurer la liberté générale a prévalu momentanément sur le respect dû à la liberté individuelle; d'autant mieux que de cette mesure révolutionnaire, il résulte à-la-fois, & la sûreté publique, & la sûreté des détenus.

Quant aux complices de *la Rouarie*, ils ont été transférés à

Paris ; ainſi que l'ordonnoit un des vos décrets, pour être jugés par le tribunal révolutionnaire. Cependant cette tranſlation a cauſé d'abord quelque mécontentement aux patriotes. Ils ont craint que l'éloignement n'affoiblît l'importance de cette affaire aux yeux des juges qui n'ont pas été les témoins des flots de ſang que cette conſpiration vient de faire ruiſſeler. Ils ont craint que, dans l'inſtruction de ce procès, on ne ſuivît pas aſſez rigoureuſement la chaîne des faits, des liaiſons, des analogies, pour arriver à la démonſtration de tant de vérités déja trop préſumables. Peut-être, en déchirant le voile, verra-t-on qu'il couvre bien d'autres perfidies, qu'il cache pluſieurs traîtres dont le maſque n'eſt encore qu'à moitié levé.

Il exiſtoit dans la campagne des châteaux forts qui ſembloient menacer la liberté de leurs anciens vaſſaux, & promettre au deſpotiſme de nouveaux retranchemens & de nouvelles baſtilles. Dans quelques-uns on avoit trouvé des amas d'armes & de munitions de guerre, qui, juſtifiant les ſoupçons qu'inſpiroient leurs propriétaires, ont autoriſé leur arreſtation. Une autre conſidération déciſive, c'eſt que les ſéditieux, ou les Anglais & les émigrés, après une deſcente, pouvoient ſe ſaiſir de ces châteaux, & rendre leur attaque, & plus difficile, & plus meurtrière. Nous avons donc cru prudent d'autoriſer les corps adminiſtratifs à faire démolir leurs fortifications. Enfin, ſur la demande du département des Côtes du Nord, nous l'avons également autoriſé à exporter tous ſes prêtres fanatiques. Dans les jours de fête, ces charlatans prodiguoient de leurs fenêtres des bénédictions au peuple qui accouroit en foule, pour les recevoir ſur des rochers voiſins de leurs maiſons d'arrêt. Conſerver de pareils hommes dans ſon ſein, c'eſt y réchauffer des couleuvres. D'ailleurs veut-on aſſurer l'anéantiſſement de l'ancien régime ; il faut que les ruines de l'orgueil féodal ſervent de mauſolée à l'hydre ſacerdotale.

Le recrutement eſt complet dans les deux départemens de l'Ille & Vilaine & des Côtes du Nord. Mais le manque d'armes & de cadres a reculé l'organiſation de nos recrues. On a peine à concevoir, à moins qu'on ne voie dans ces retards une nouvelle perfidie, comment le mouvement de ſoixante bataillons, ayant été arrêté dès le 15 janvier pour fournir des cadres à l'armée des Côtes du Nord, le miniſtre Beurnonville a conſtamment refuſé d'appoſer ſa ſignature à cette urgente opération, & d'envoyer les troupes néceſſaires. Ce n'eſt que vers le 15 du mois de mars qu'il s'y eſt déterminé; & encore les ſoixante bataillons ont-ils été réduits à quatorze. Cependant, à cette époque, les inſurrections éclatoient de toutes parts, & menaçoient d'un embraſement total depuis les bords de la Vilaine juſqu'aux rives des Deux-Sèvres. Cependant le miniſtre des affaires étrangères avoit dû inſtruire, depuis plus de quatre mois, tous les membres du conſeil exécutif de la conjuration de *la Rouarie*. Cependant, chargé par le comité de ſûreté générale, de ſuivre toutes les traces de cette conſpiration, & de prendre toutes les meſures capables, ou de l'étouffer dans ſon origine, ou de l'arrêter dans ſon exploſion, ce miniſtre devoit tout faire dans le conſeil pour le départ de forces ſuffiſantes, & diſtribuées particulièrement dans les départemens connus pour être le foyer de cette trame odieuſe. Cependant quand vos commiſſaires y ſont arrivés, & au moment où les torches de la guerre civile étoient déja allumées par les fanatiques dans plus de cent municipalités, ils n'ont pas trouvé un ſeul régiment complet dans les deux départemens de l'Ille & Vilaine & des Côtes du Nord. Certes, on découvre ici une négligence bien coupable; & ſi les hommes qui ont compromis ſi imminemment le ſalut public, ont encore l'art de ſe ſouſtraire au bras vengeur de la juſtice, c'eſt que la reſponſabilité ne ſera jamais qu'un vain mot, inventé pour endormir & pour abuſer le peuple.

Le recouvrement des contributions de 1790, de 1791 & de 1792, ne s'eſt fait juſqu'à ce jour qu'avec beaucoup de peine. Mais la faute en eſt aux adminiſtrateurs anciens, qui ne travaillant que pour amener la contre-révolution, ont négligé de percevoir ces contributions en temps utile, ce qui en a rendu par la ſuite la rentrée plus difficile. Et puis l'inégalité des répartitions en quelques endroits, occaſionnant des ſurcharges, contribue encore à doubler la lenteur des paiemens par la plus grande gêne des citoyens peu fortunés. Cependant vos commiſſaires n'ont rien négligé pour réveiller le zèle des adminiſtrations ſur cet objet important; & d'après les états qu'ils ont reçus, cette opération eſt maintenant dans la plus grande activité.

Nous avons trouvé dans les ſociétés populaires ce dévouement à la patrie, cet amour ardent de la liberté qui les rend ſi utiles à la révolution, & ſi terribles aux deſpotes & à leurs vils ſuppôts. Par-tout nous les avons vues, bénies du peuple qu'elles éclairent, & haïes des ambitieux & des intrigans qui les ſuivent néanmoins pour les dominer, & qui les encenſent en public, afin d'obtenir cette popularité dont ils ont beſoin, pour mieux réuſſir dans leur ſyſtême de contre-révolution. Par-tout nous avons vu ces ſociétés, le flambeau des fonctionnaires publics, le fléau des hommes douteux, & le plus ferme rempart de la liberté. Celle de Rennes particulièrement compte parmi ſes membres des ſujets précieux, & qui allient aux talens oratoires, un caractère très-prononcé. Les ſéances ſont toujours très-nombreuſes; & ſi cette ville, qui fut autrefois le ſiége de tous les établiſſemens propres à laiſſer de profondes impreſſions d'ariſtocratie, paroît ne plus s'en ſouvenir; ſi les prêtres ont là conſervé moins d'aſcendant ſur l'eſprit du peuple que dans d'autres villes moins conſidérables; cet heureux progrès de la raiſon eſt dû à l'inſtruction recueillie dans les diſcuſſions lumineuſes & fréquentes de la ſociété populaire de Rennes. Le même

faiſceau de connoiſſances eût produit ailleurs les mêmes réſultats. A St. Brieuc, les membres des autorités conſtituées forment preſque ſeuls ceux de la ſociété populaire; & leur attachement à leur premier devoir, celui de bien remplir leurs fonctions, rend les ſéances de la ſociété extrémement rares. Auſſi le peuple y paroît-il avoir beaucoup de penchant à la ſuperſtition. Nous avons admiré le dévouement de la ſociété de Lamballe qui, ne s'en tenant pas à de ſimples délibérations, a fait pluſieurs offrandes à la patrie pour l'équipement de nos frères d'armes qui défendent les frontières. Au reſte, ſi ces inſtitutions patriotiques ne ſont pas encore aſſez avancées; pour faire marcher d'un pas égal la philoſophie & la politique, du moins ont-elles déja produit un bien inappréciable en faiſant connoître aux habitans des villes, les droits du peuple, ſa dignité & ſa force. De-là cette ardeur bouillante dans les gardes nationales; de-là cet enthouſiaſme, ces efforts & ces ſacrifices, pour maintenir la République. La raison a ſa puiſſance, comme la tyrannie; & l'expenſion de la première conduit à des élans plus grands & plus ſoutenus que les oſcillations forcées de la ſeconde. Ainſi, quoi que faſſent les deſpotes conjurés, & les traîtres qui les ſecondent ſi bien, avec des ſociétés populaires, jamais la nation françaiſe ne pourra être de nouveau précipitée dans l'abjection & dans l'eſclavage.

Signé, SEVESTRE, BILLAUD-VARENNE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.